

## L'aménagement du bourg au centre des débats



*L'aménagement du centre bourg a été largement débattu lors de la réunion du conseil municipal de ce samedi.*

**Le sujet principal du dernier conseil municipal a tourné autour de l'aménagement du centre bourg. Après la présentation du projet, l'objectif était de désigner le bureau d'études qui sera en charge de réaliser l'aménagement et de débattre sur son utilité.**

La séance du conseil municipal de ce samedi avait pour ordre du jour essentiellement l'aménagement du bourg. Et force est de constater que ce sujet ne fait pas l'unanimité, puisque de nombreuses questions et remarques ont été posées sur le tarif, l'utilité, mais aussi l'engagement financier de la commune sur un tel projet.

Toujours est-il que le premier magistrat, Gilles Dubois, a présenté la mission de maîtrise d'œuvre avec en toile de fond le choix des élus sur le bureau d'études qui se proposent de réaliser cet aménagement de bourg. Le maire a tenu à rappeler que « l'étude sur cet aménagement du centre du village est très importante afin d'élaborer un aménagement global de cette partie de la commune et de mettre en place les bases de tous les projets engagés sur ce secteur ».

Ces projets, quels sont-ils ? La place autour de la mairie, la création de logements sociaux avec notamment des habitats pour les seniors, la mise en place de cellules commerciales, la création d'une halle qui aura pour but de dynamiser le village, l'étude des services à la personne et la prise en compte du développement de Bouzey qui vient en complémentarité de l'aménagement du centre-bourg. Vaste chantier au demeurant. Le bureau d'études aura également pour mission de rechercher des subventions.

Trois bureaux étaient donc en lice et ont été auditionnés, à savoir Acère Ingaia, Tout Terrain et Intensités. Précision, l'enveloppe budgétaire prévue était de 35 000 €.

Après un long débat, le choix des conseillers se faisait vers Tout Terrain qui propose notamment l'intervention d'un paysagiste dont la prestation est incluse dans l'offre forfaitaire.

### • **Formation d'un groupe de travail**

Un groupe de travail sur cet aménagement va être formé, avec comme objectif une réflexion sur les besoins de la commune et un cahier des charges rédigé avec la CAUE et la CAE pour l'aide à la maîtrise d'œuvre.